



Publié dans le journal métro Montréal, Le 26 septembre 2013.

Une charte qui dévoile beaucoup

Établir une charte des valeurs est nécessaire, surtout dans un pays démocratique qui est ouvert à la diversité culturelle. La charte se doit de protéger les droits existants dans le pays qui accueille et éviter de faire table rase de l'histoire de ce pays par peur de passer pour intolérant ou raciste... La source des problèmes se pose lorsqu'un pays ouvre grand ses portes à l'immigration, sans y préparer ses citoyens et sans annoncer de règles claires avant l'arrivée des immigrants et qu'ensuite, il se voit obligé de mettre un terme à certains abus.

Ce n'est pas en exigeant qu'il n'y ait pas de signes religieux dans les milieux publics qu'on va favoriser un vivre ensemble harmonieux entre les différentes cultures et religions, car laïcité ne signifie pas anticléricalisme. La vraie laïcité et la neutralité, ce n'est pas le rejet de tout ce qui est religieux, c'est au contraire respecter la diversité des croyances des hommes et la nécessité de les unir pour assurer leur coexistence, c'est permettre aux options spirituelles de s'affirmer sans s'imposer et de voir à l'égalité des droits de tous en établissant une loi commune visant l'intérêt général.

Ce n'est pas en empêchant, entre autres, le port du voile dans les institutions publiques qu'on va créer l'égalité entre l'homme et la femme, et qu'on assurera la neutralité et la laïcité de l'État. Le problème d'inégalité existe depuis des millénaires. Le port du voile n'a rien de religieux. Les personnes qui le proclament au nom de la religion sont invitées à démontrer dans quel verset du Coran on en parle. Le voile est un signe sociopolitique et culturel.

Ce qui est dérangeant et qui exaspère certains citoyens, c'est que le port du voile n'est pas perçu comme un signe de pudeur ni de folklore, mais un asservissement qui cache ou qui réveille une foule d'exigences et de contraintes; les nombreuses revendications et le refus de certains immigrants de s'adapter ou de s'intégrer au pays qui les accueille, et ce, même s'ils profitent de plusieurs avantages sociaux et économiques et de l'octroi de plusieurs accommodements, même si ces derniers ne sont pas toujours justifiés.

Il est important que les Québécois fassent valoir leurs droits et leurs valeurs. Il est important que les immigrants respectent l'identité, les mœurs, les coutumes et les traditions des Québécois. Il est important que nous travaillions tous ensemble pour vivre en harmonie et nous enrichir mutuellement.

Oui à une charte des valeurs, mais qu'elle soit inclusive et non exclusive.

Monique Khouzam-Gendron, immigrante, citoyenne canadienne et de cœur québécois